C4223

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC: 26-27.11.26	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

Collectif Stop Calèches Genève

Objet : Rapport P 2267-A - Réponse du collectif

Mesdames et Messieurs les Députés,

C'est avec indignation que nous avons pris connaissance du rapport P 2267-A. Au delà de ses conclusions, nous dénonçons des propos qui discréditent notre engagement citoyen et mettent en doute la véracité de nos observations.

Lors des auditions, nos connaissances des chevaux ont été remises en question. Faut-il être vétérinaire pour constater des situations préoccupantes et défendre les chevaux ?

Nous n'avons rien inventé. **Nous disposons de photographies** prises à Genève et de constats documentés. Dès le 30 août 2023, nous adressions, avec la Coalition animaliste, **un courrier au vétérinaire cantonal** demandant des investigations. Ce courrier postal est resté sans réponse.

Nous avons été choqués de lire qu'aucune dénonciation n'avait été reçue. **Le 12 novembre 2026, nous avons rempli le formulaire officiel du SCAV**, en joignant notre courrier de 2023, les photographies et les constats.

Nous demandons leur examen et des réponses sur les suites données. Nos observations ne peuvent être écartées sans vérification.

Il nous est aussi reproché de publier des images d'accidents survenus à l'étranger. Nous n'avons jamais prétendu qu'elles provenaient de Genève. Elles sensibilisent aux risques des calèches sans exposer publiquement les exploitants locaux.

Surtout, nous regrettons que le débat ait été détourné de son véritable enjeu : **la place du cheval dans la circulation urbaine moderne.** Bruit, pollution, pluie, chaleur du bitume, circulation dense et mouvements imprévisibles sont autant de facteurs de stress pour cet animal sensible, dont l'instinct premier reste la fuite.

Nos constats et les déclarations des personnes auditionnées divergent. Pourtant, aucune vérification indépendante ne nous a été communiquée. Sur quelle base nos observations peuvent-elles être balayées ?

Mesdames et Messieurs les Députés, Après New-York et Vienne la semaine dernière, **faut-il attendre un accident grave à Genève pour agir ?**

La tradition et le romantisme ne peuvent plus justifier une pratique devenue obsolète. D'autres villes ont choisi d'évoluer. Comme New-York récemment, pourquoi pas Genève ? Nous ne demandons pas de condamner un exploitant. Nous demandons de protéger les animaux et les citoyens.

En 2026, Genève doit choisir entre la nostalgie du passé et sa responsabilité envers le vivant. **Le progrès consiste aussi à renoncer aux traditions qui n'ont plus leur place dans notre société.**

GRAND CONSEIL
Reçu le 19 NOV. 2026

Pour le Collectif Stop Calèches Genève
Marc Wuarin, Jérôme Fontana, Karin Strescher

Texte : 2435 signes